



le Cocagnard

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

DE TRÉGLAMUS

JANVIER 2024

N°47



Espace sportif intergénérationnel



11
NOVEMBRE



OPEN
DE FLECHETTES



PARCOURS DE GLISSE
UNIVERSELLE



Coordonnées et numeros utiles

MAIRIE

02.96.43.17.93

mairie@treglamus.fr

ECOLE PRIMAIRE

02.96.43.18.20

ecole.0220380u@ac-rennes.fr

SALLE Multifonctions

02.96.43.53.38

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

02.96. 43.50.23

http://treglamus.bibli.fr

PHARMACIE DE GARDE

32 37

INFIRMIERE LOCALE

02.96.21.88.67

CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP

02.96.44.56.56

Guingamp-Paimpol

Agglomération

02.96.13.59.59

ASAD ARGOAT

02.96.44.16.03

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

02.96.43.31.07

CENTRE DE LOISIRS

02.96.43.31.07

GENDARMERIE NATIONALE BELLE-ISLE-EN-TERRE

02.96.43.30.17

SAMU

15

POLICE

17

POMPIERS

18

Dépôt légal : Janvier 2024

Directeur de la publication :

M. le maire de Tréglamus.

Composition : mairie de Tréglamus.

Mise en page- Impression :

Roudenngrafik - Guingamp

Crédit photos :

Sophie Prigent-Cadiou, J. Hubert Delet,

C. Guillou, Sophie JUGON

EDITO

Edito du Maire



Chers Cocagnards

Je suis heureux de vous présenter ce bulletin municipal. Nous avons toujours souhaité œuvrer pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, celles de nos associations et actions communales.

La fin de l'année 2023 a été bien agitée. La tempête Ciaran a provoqué de gros dégâts sur les infrastructures électriques et téléphoniques occasionnant des coupures de courant très longues, de plus d'une semaine pour certains administrés. La nature a aussi payé un lourd tribut à ce déchainement ; mais nous sommes rassurés de n'avoir déploré aucun blessé. Au lendemain de cette tempête, la solidarité a fonctionné pour dégager les accès ainsi que pour aider des voisins. Je tenais à remercier toutes les personnes qui ont contribué à apporter leur soutien.

Pour l'année 2023, la principale dépense en investissement en plus de la voirie s'est portée essentiellement sur l'aménagement de l'espace sportif intergénérationnel. C'est un beau et grand projet. Nous vous présentons son avancement dans les pages de ce bulletin. La coordination des services et des prestataires, le choix des entreprises, les conditions météorologiques... tout n'a pas été simple. Mais les travaux ont bien avancé et il vous sera bientôt permis de profiter d'un espace bien équipé pour la pratique sportive et la détente, dans un cadre privilégié.

La sécurisation de notre espace public a été une priorité pour les élus et les agents. La voie de contournement a permis de créer une liaison douce pour que les enfants puissent aller de l'école au restaurant scolaire en toute sécurité.

L'année 2024 va être marquée ces prochaines semaines par le recensement général de la population avec l'INSEE du 18 janvier jusqu'au 17 février. Deux agents vont sillonner notre commune. Merci de leur réserver un bon accueil.

2024 sera l'année des études d'aménagement du centre bourg, autre grand projet de la mandature. Ce dossier devrait allier différentes problématiques : l'amélioration de la sécurité routière, l'aménagement et la création de cheminements, le partage de l'espace... La commune sera accompagnée dans ce projet par l'ADAC (Agence départementale d'appui aux collectivités locales).

La couverture de l'église va être refaite, permettant aussi de préserver notre patrimoine communal.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal une belle année 2024 pour vous et vos proches.

Bloavez Mad

Dominique PARISCOAT

NOUVEAUX AGENTS

Alain OUTIN

Alain OUTIN 37 ans, a intégré les services techniques début mai suite au départ de Michel TANGUY, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Il occupe le poste d'agent de maîtrise. Alain vit avec sa compagne et ses jumeaux de 15 ans à Plouëc-du-Trieux. Il est originaire de Saint-Gilles les Bois où il a passé son enfance. Sa scolarité l'a mené de Pommerit-le-Vicomte à Pontrioux puis en apprentissage en mécanique auto avec option moto à Plouézec. Il a commencé sa carrière en tant que mécanicien pneumatique à Paimpol pendant 4 ans avant d'intégrer le syndicat

de voirie de la Vallée du Leff en 2008. Il a travaillé ainsi pour les communes de Gommenec'h, Trévélec, Saint-Gilles-les-Bois et Le Faouët, commune sur laquelle il a œuvré à plein temps pendant 15 ans. Alain est titulaire du Caces (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) d'engins de travaux publics et des permis poids-lourds et transport en commun. Il occupe un poste d'agent de maîtrise.



Elodie KERHERVE

Après une expérience en contrat aidé sur la commune de Grâces, vivant avec son mari et ses deux filles au village de Pen an Hoat, Elodie Kerhervé adresse sa candidature à la mairie de Tréglamur.

Elle commence par un remplacement de congé maternité en janvier 2020 et de remplacement

en remplacement occupe tous les postes en lien avec l'école pendant 3 ans.

Organisée, volontaire, dynamique c'est en toute logique que sa candidature est retenue par la commission personnel quand elle postule en février 2023 sur le poste resté vacant depuis le départ à la retraite de Jeanine Le Gall.



FORMATION

Gestes de premiers secours



D'une durée de sept heures, la formation aux premiers secours a été dispensée par Grégory Igigabel, pompier volontaire à Guingamp, aux agents municipaux et deux personnes extérieures.

Cette formation apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque et permet d'utiliser un défibrillateur.

En cas de problème cardiaque, un défibrillateur est disponible au club house, pour lequel il suffit de suivre les consignes données au fur et à mesure.



LE COCGUEN Marc

Vin - Bières - Eaux

PÉDERNEC

Tél/Fax : 02 96 45 31 90

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Du 18 janvier au 17 février 2024



Cette année le recensement de la population se déroule dans notre commune **du 18 janvier au 17 février 2024**. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements.

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer !

Un agent recenseur, Sylvie HUET ou Adèle ANTOINE, se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, vous pouvez vous rendre sur le site « le-re-

censement-et-moi.fr ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. En 2019, au niveau national, 60 % de la population recensée a répondu par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants et permet de réaliser d'importantes économies de moyens (économie de 35 tonnes de papier).

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est

habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



MISSION ARGENT DE POCHE

1^{ère} approche du monde du travail

Cette année encore, la mairie a accueilli 5 jeunes femmes de la commune, durant le mois de juillet, pour participer au dispositif « mission argent de poche » proposé par GPA aux jeunes de 15 à 17 ans.

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux jeunes une première approche du monde du travail.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli LAURA, LEA, MAIWENN, FLORANE et MAYLINE. Encadrées par JEROME ET ALAIN nos agents municipaux du service technique pour de la peinture à l'école, le nettoyage des mains courantes du terrain de foot et le ménage de fin d'année au groupe scolaire. Chacune a effectué 3 missions, pour une rémunération de 15 euros par mission.

Un moment de convivialité organisé fin août, a permis au maire et au conseil municipal de remercier nos agents et les participantes pour le travail effectué, dans la bonne humeur.



Embellicour

Z.A. de Maselez
22 540 PEDERNEC
02 96 44 71 55
le-verger_paysagiste@wanadoo.fr

Aménagement
de cours
Pavage
Enrobé

COUVERTURE - BARDAGE

HERVÉ Richard

6 Kermadec - TREGLAMUS

06 50 86 90 81

Un peu d'histoire

De la capitale aux frontières de l'Europe de 1914 à 1918, tous les hommes dans la force de l'âge ont été mobilisés dans un conflit meurtrier qui garde encore aujourd'hui le nom de « Grande Guerre ». 70 millions de soldats ont été mobilisés, dont 10 millions sont morts.

Depuis un siècle, la France souhaite perpétuer la mémoire de ce conflit et rend hommage chaque 11 novembre à ses soldats morts pour la France. Si la date du 11 novembre est aujourd'hui devenue un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats.

A TREGLAMUS, la commémoration a débuté par un office religieux et un dépôt de gerbes au pied du monument aux morts. Les élèves de l'école ont lu la lettre d'un soldat à ses enfants. Cette lecture nous a évoqué les nombreux conflits qui secouent le monde actuellement.

Puis, toujours devant le monument aux morts et les porte-drapeaux, M. le Maire a rappelé les noms de Baptiste Gauchot, Nicolas



Latourte, Nicolas Mazier et Clément Etard, les soldats décédés en service au cours de l'année.

Un pot de l'amitié à Ty Cocagne a été offert par la municipalité pour remercier tous les participants à cette commémoration.

Après ce bon moment, 87 personnes de plus de 65 ans ont répondu à l'invitation pour le repas offert par la commune, en présence de Dominique PARISCOAT, Maire, des élus et membres de la commission sociale, repas

servi à la salle multifonction et préparé par le traiteur l'Oasis.

Les doyens du jour étaient Thérèse Le Bras, 91 ans et Jean Le Fournis, 88 ans. Le couple le plus âgé de l'assemblée était Yves et Denise Robin, 174 ans à eux deux. (cf photo)

Pendant toute la durée du repas, entre les plats, chacun a pu apprécier les différentes animations avec nos chanteurs et chanteuses. C'était un après-midi chaleureux et très convivial dans une bonne humeur générale.

BIBLIOTHEQUE

Un nouvel élan

En 2023, 80 familles sont inscrites et viennent régulièrement rendre visite aux bénévoles de la bibliothèque municipale.

Cette année, l'équipe s'est agrandie et nous souhaitons la bienvenue à Annie PRIGENT et Laetitia HAMELIN.

Nous sommes maintenant 11 personnes à nous relayer aux permanences les jeudis de 16h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h : Yveline, Nelly, Ghislaine, Nadine, Marie-Claude, Marcelle, Françoise, Sophie, Annie, Laetitia et Mireille.

Les bénévoles prêtent main forte à Elodie REAUD, agent communal, en participant selon leurs disponibilités à l'achat et l'enre-

gistrement de livres et aux passages des bibliobus et vidéobus.

Grace à la volonté de toutes, un nouvel élan est redonné à l'équipe. Ensemble, elles ont réorganisé les rayonnages, fait du tri dans les livres, reclassés par secteur et par âge les livres enfants. Pour cela, il a été nécessaire d'acheter 3 étagères supplémentaires pour augmenter le linéaire de présentation. Un devis de l'entreprise OUEST BUREAU a été accepté au conseil municipal pour un montant de 3970,69. euros TTC. Au mois d'octobre, une matinée « portes

ouvertes » a permis à de nouveaux adhérents cocagnards de découvrir le lieu. Lors de cette porte ouverte, Yuna, petite fille d'Yveline (bénévole), passionnée de l'univers des mangas, a exposé ses accessoires et mangas, dont un costume d'ALICE, personnage du roman illustré « SWORD ART ONLINE ». Yuna confectionne elle-même tous ses costumes et accessoires. Elle les porte également en participant à diverses conventions comme la JAPAN expo à PARIS ou LA BREIZH CON à Saint Brieuc. Nous remercions Yuna pour sa présence et de nous avoir permis de découvrir le monde des mangas.

Le Maire et le conseil municipal remercient l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité, le travail accompli, et leur présence tout au long de l'année.

Vous pouvez consulter l'ensemble des ouvrages de la bibliothèque ainsi que nos derniers achats de romans, BD, albums sur notre site : treglamus.bibli.fr

L'abonnement de 8 euros pour l'année 2023 par famille reste inchangé.

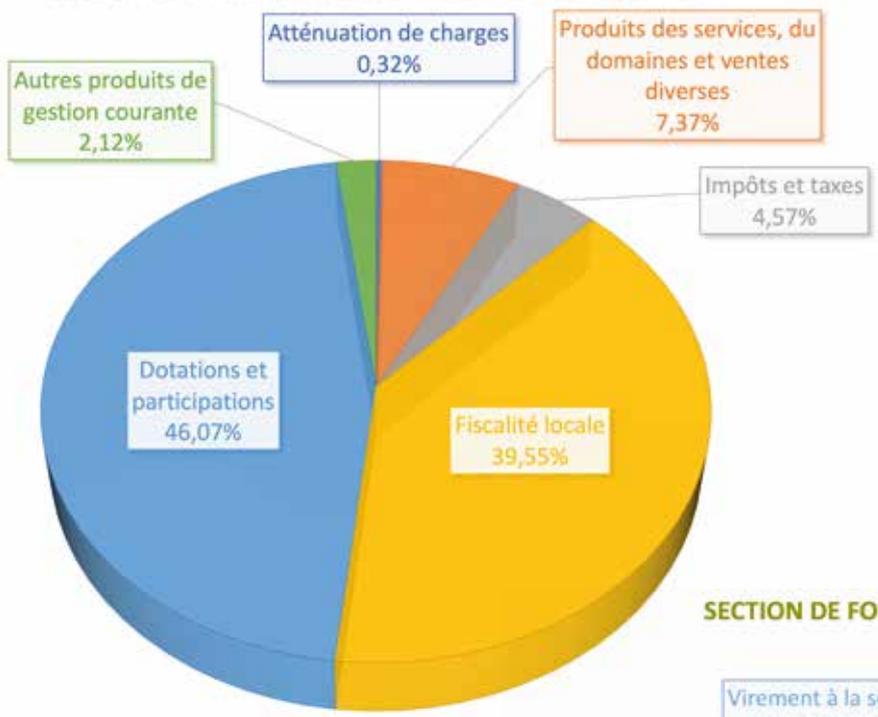
Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.



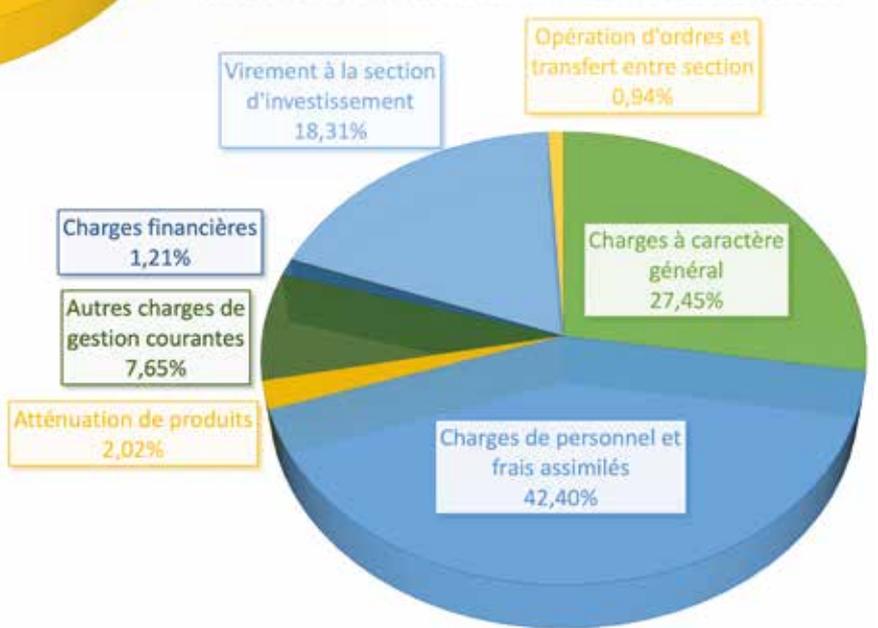
Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet www.treglamus.fr

Budget communal 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES



SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES



BUDGET COMMUNAL : INVESTISSEMENT 2023

DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL		TOTAL
DEFICIT * déficit de clôture de N-1	0,00 €	Autofinancement / Virement du Fonctionnement	166 727,04 €
Capitaux Emprunts	92 400,00 €	Remboursement TVA	6 742,00 €
Cautions	1 000,00 €	Excédent de fonctionnement 2022	321 785,40 €
Matériel et mobilier	13 000,00 €	Cautions	1 000,00 €
Voirie 2022 + voirie 2023	103 495,00 €	Excédent d'investissement 2022	15 643,85 €
Dévoisement voie communale autour de l'espace sportif	82 099,00 €	Amortissements	8 533,97 €
Eaux pluviales et signalétique	4 977,00 €	Subvention Région Ecole	20 000,00 €
Réhabilitation groupe scolaire	2 899,00 €	Espace sportif subvention Agence Nationale du Sport	65 000,00 €
Terrain multisports peinture piste athlétisme	451 644,76 €	Espace sportif subvention Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	80 000,00 €
Espace sportif intergénérationnel	10 200,00 €	Espace sportif subvention Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	64 000,00 €
Menuiseries logement locatif bourg (Celty)	2 000,00 €	Fonds concours GPA chemin de Kermouchard	3 471,50 €
Réaménagement Bourg	5 385,00 €	Subvention DETR chemin de Kermouchard	12 600,00 €
Couverture logement locatif au bourg (Celty)	5 500,00 €	Vente terres Kerloc	38 096,00 €
Parquet Salle multifonction	121 000,00 €	Contrat territoire départemental	121 000,00 €
Rénovation couverture église	9 000,00 €		
Réfection sol du restaurant scolaire	20 000,00 €		
Chemins de randonnée			
TOTAL	924 599,76 €	TOTAL	924 599,76 €

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Réalisations 2023

La voirie représente un enjeu majeur pour la commune car elle doit permettre d'assurer des déplacements sécurisés.

L'entreprise Colas a été retenue par le groupement de commandes de l'agglomération pour la réalisation des travaux de voirie 2023.

Le montant des travaux réalisés est de 48 004€. Les voies communales suivantes ont été refaites sont les suivantes :

- Tréguerniou
- Impasse de Pen-An-Hoat
- Kerlouaver
- Cleudrain

Divers travaux d'entretien de voirie et de réfection de chemins de randonnée ont été effectués (Voie romaine, Crech-Ar-Maout, Kermouchard). L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Jégou de Tréglamus pour un montant de 18 360,49 € TTC.

VOIRIE

Tempête ciaran

Suite à la tempête Ciaran du mois de novembre plusieurs arbres sont tombés sur les voies et chemins communaux.

Il est demandé aux propriétaires et aux exploitants de ne pas les laisser dans les fossés car ils empêchent l'écoulement de l'eau et le passage de l'épaveuse notamment. Nous comptons sur la compréhension de chacun.



ENTRETIEN

LOGEMENT LOCATIF

Pour effectuer le remplacement des menuiseries extérieures du logement locatif attenant au commerce, nous avons sollicité l'entreprise Roussel-Le Goas de Bégard. Une porte d'entrée, une porte fenêtre et quatre fenêtres ont été changées pour un montant total de 10 198,80 €.

Suite à des infiltrations d'eau persistantes, il s'est avéré que la couverture était endommagée et le zinc percé à plusieurs endroits sans toutefois compromettre la charpente.

Nous avons donc effectué des travaux de couverture avec l'entreprise Sylvain PICHOURON, puisqu'il était intervenu en 2022 pour effectuer un bardage de chaque côté des pignons. Le coût total de cette intervention est de 5 204,76 €.

En lien avec ces infiltrations, Jérôme et Alain ont effectué des travaux de rénovation : dépose de toute la cloison du dôme remplacée par un lambris et la laine de verre a dû être changée.

Nous en avons profité pour refaire les peintures sur l'ensemble du logement.

TRAVAUX

Rénovation à la salle multifonctions

La réfection du parquet de la salle multifonction a été réalisée par l'entreprise HERMINE PONCAGE de LANNION.

Ils ont effectué un ponçage de l'ensemble de la superficie, un travail remarquable avec un savoir-faire et ils ont appliqué un nouveau vernis afin de le protéger. Montant de l'intervention 5 414,64 € TTC.

Nous avons continué sur notre lancée pour faire les travaux sur le revêtement de sol de la cantine scolaire, et avons retenu l'entreprise LE GUEN PEINTURE de CAVAN.

Avec un peu de difficulté et l'aide d'une machine ils ont enlevé l'ancien revêtement, effectué un ponçage du sol et appliqué un ragréage pour enfin poser le nouveau revêtement de sol. Les travaux se chiffrent à la somme de 8917,20 € TTC.



LOTISSEMENT COMMUNAL

Parc Min Guen

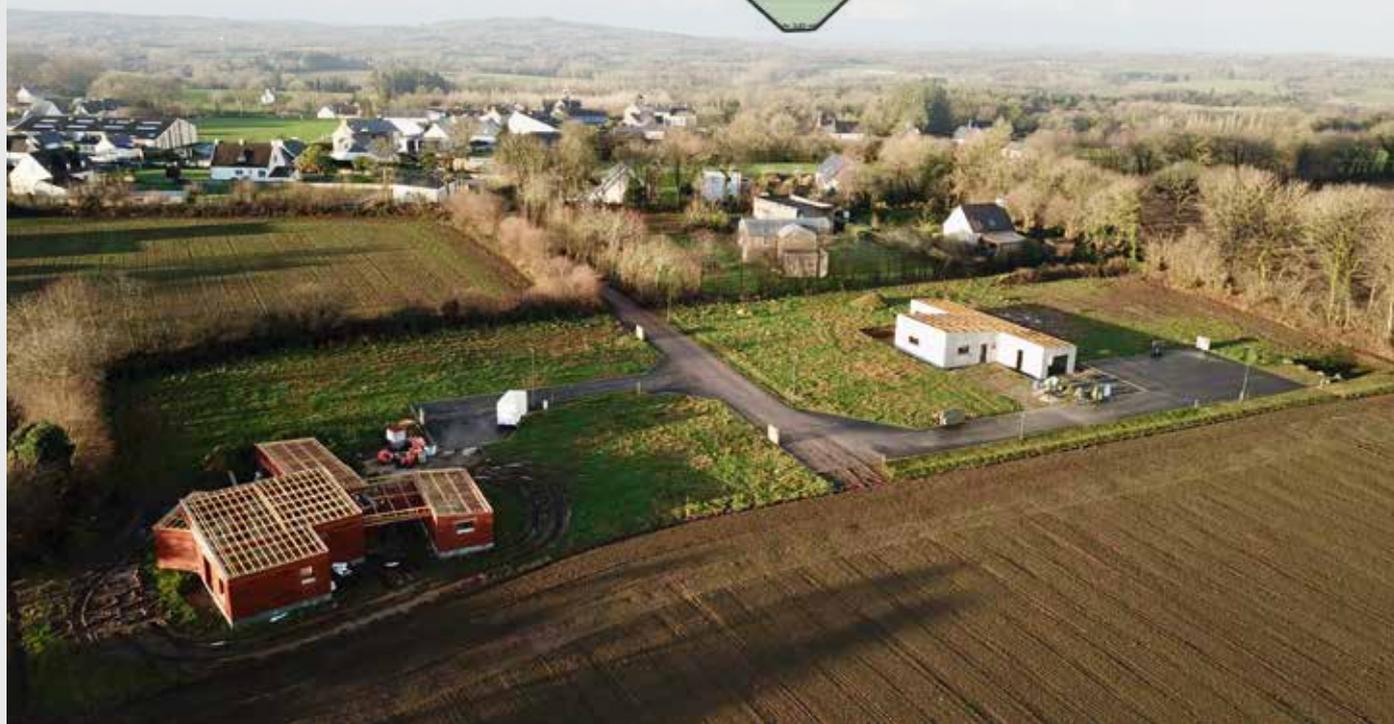


Aménagement des surfaces

- ▬▬▬ Périmètre du lotissement
- ▬▬▬ Limite de zone constructible
- 01 N° du lot
- S=444m² Surface du lot

Eaux pluviales

- Boîte de branchement
- Grille 500x500
- Regard de visite Ø1000/Ø600
- Branchement
- Drains
- Conduite principale
- Tête d'acqueduc de sécurité
- Tête de pont
- Noues d'infiltration
- Structure réservoir sous les noues



Déploiement de la fibre optique et Responsabilité du propriétaire dans l'élagage des arbres.

La tempête Ciaran a démontré la fragilité de nos réseaux de télécommunication aériens fibre et cuivre. Le réseau est en parti détruit alors même que la fibre n'a pas encore été ouverte à la commercialisation. Les travaux terminés devront être repris suite aux dégradations, cela prendra plusieurs mois. Les casses intervenues sur le réseau cuivre (décrochage de câbles, poteaux arrachés, boîtier à terre), si elles n'ont aucune incidence sur le service, seront traitées dans un second temps et cela prendra sans doute plusieurs semaines.

En cas de constatation d'infrastructures abimées (poteaux cassés, câbles tombés, armoires ouvertes...), il est important de le signaler à Orange :

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

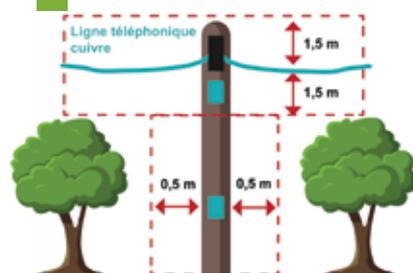
En zone rurale, le déploiement de la fibre optique est réalisé le plus souvent sur les infrastructures aériennes téléphoniques existantes car l'enfouissement du réseau dans les milieux à faible densité de population entraînerait une augmentation de la charge financière.

Cet évènement climatique majeur renforce la vigilance de rigueur à observer par les propriétaires. Les arbres et branches, proches des câbles, peuvent provoquer le dysfonctionnement du réseau voire la coupure des services de téléphonie et d'internet.

C'est pourquoi il est souhaité d'organiser l'entretien régulier des abords de ces réseaux conformément aux normes de sécurité. Par opérations d'entretien, il faut comprendre les opérations de débroussaillage mais surtout d'élagage des arbres.

C'est pour désigner la personne responsable de l'entretien des réseaux que les conflits interviennent. Trop souvent c'est sur le propriétaire de la parcelle que surplombe ou jouxte la ligne aérienne que l'on veut faire peser la charge de l'élagage des arbres à proximité de l'installation.

Les dispositions législatives permettent dans certains cas de mettre l'entretien des abords du réseau à la charge de l'opérateur (*),



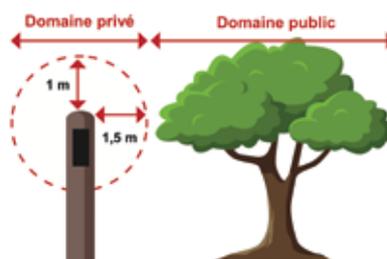
propriétaire de l'équipement de communication électronique (très souvent Orange).

Dans le cadre de son droit de propriété, le propriétaire est tenu de maintenir les arbres de haut jet à une distance minimale de 2 mètres du domaine public routier. De même, aux abords des chemins ruraux, « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires dans les conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin » (Code rural et de la pêche maritime article D161-24). Dans le cadre de sa police administrative, le maire peut légalement imposer l'élagage ou l'abattage des arbres menaçant de tomber sur les voies relevant de sa compétence mais ne peut prononcer d'amende administrative à l'égard du propriétaire.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- L'installation est sur une propriété privée : Dans le cas d'une nouvelle installation sur le domaine privé, une convention de servitude ou une déclaration d'utilité publique avec servitude doit être demandée par l'opérateur et, de ce fait, le propriétaire n'a aucune obligation d'entretien du réseau. Pour la convention de servitude, le propriétaire est informé directement. Pour la déclaration d'utilité publique, la demande peut se faire par un simple affichage en mairie.

S'il y avait déjà une installation existante (dans le cas où la fibre est installée sur des poteaux téléphoniques existants



déjà) l'ancienne servitude se poursuit et si l'opérateur change, la nouvelle servitude sera notifiée au propriétaire.

- Si l'installation est située sur la voie publique à proximité d'une propriété privée : par principe, c'est le propriétaire du terrain et donc des arbres qui est responsable des opérations d'élagage (article 51 du Code des postes et télécommunications électroniques). En cas de défaillance du propriétaire, les opérations d'entretien sont accomplies par l'exploitant (*) du réseau mais AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE. Celui-ci aura été préalablement avisé et en principe l'exploitant du réseau a l'obligation de proposer au propriétaire une convention prévoyant les modalités d'entretien. Mais, en pratique, il arrive très souvent que les exploitants des réseaux se soustraient à leur obligation de proposer une convention au propriétaire. C'est la raison pour laquelle, dès qu'il reçoit une injonction d'entretien de la part de l'exploitant du réseau, il est primordial que le propriétaire lui réponde par une injonction d'organiser les modalités d'installation, d'entretien et de réparation du réseau d'équipement de communications électroniques au titre de l'article 51 du CPCE.

Si la fibre est en train d'être installée dans votre commune, nous vous invitons à bien regarder comment elle arrive, longe ou traverse votre propriété et à anticiper les problèmes qui pourraient survenir et à vous rapprocher de la Mairie de votre commune.

* Exploitant : Entité qui réalise l'ensemble des activités nécessaires pour mettre en œuvre une installation, par exemple un réseau de télécommunication : dans notre cas, Mégalis Bretagne.

* Opérateur : Désigne une société ou un organisme exploitant un grand réseau de télécommunications : exemple Orange.

École de Tréglamus

Les effectifs de l'école se maintiennent : 88 élèves fréquentent l'école actuellement et des élèves de toute petite section seront accueillis à partir de janvier.

- 26 élèves sont scolarisés dans la classe de toute petite section, petite section et moyenne section. Ils sont accueillis par Mme Audrey CONNAN (enseignante) et Mmes Élodie REAUD et Constance HUET (ATSEM).
- 23 élèves font partie de la classe de GS-CP. Les élèves sont encadrés par Mmes Jennifer LE NAN-MAGRE et Isabelle AUSSOLEIL

- (enseignantes) et par Mme Véronique TEURNIER (ATSEM) et aussi Mme Josiane CUDENNEC (AESH).
- 22 élèves sont dans la classe de CE1-CE 2. Ils sont encadrés par Mme Cécile GOURIER (enseignante) et Mme Stéphanie BRIAND (AESH).
- 17 élèves font partie de la classe de CM1-CM2, encadrée par M. Franck MORICE

- (enseignant) et Mme Stéphanie BRIAND (AESH).
- Quotidiennement, Mmes TEURNIER, HUET et REAUD assurent l'accueil des enfants en garderie ainsi que l'accompagnement des plus jeunes à la cantine, avec Mme Élodie KERHERVE. Les repas sont assurés par Mme Laïla DERRIEN.



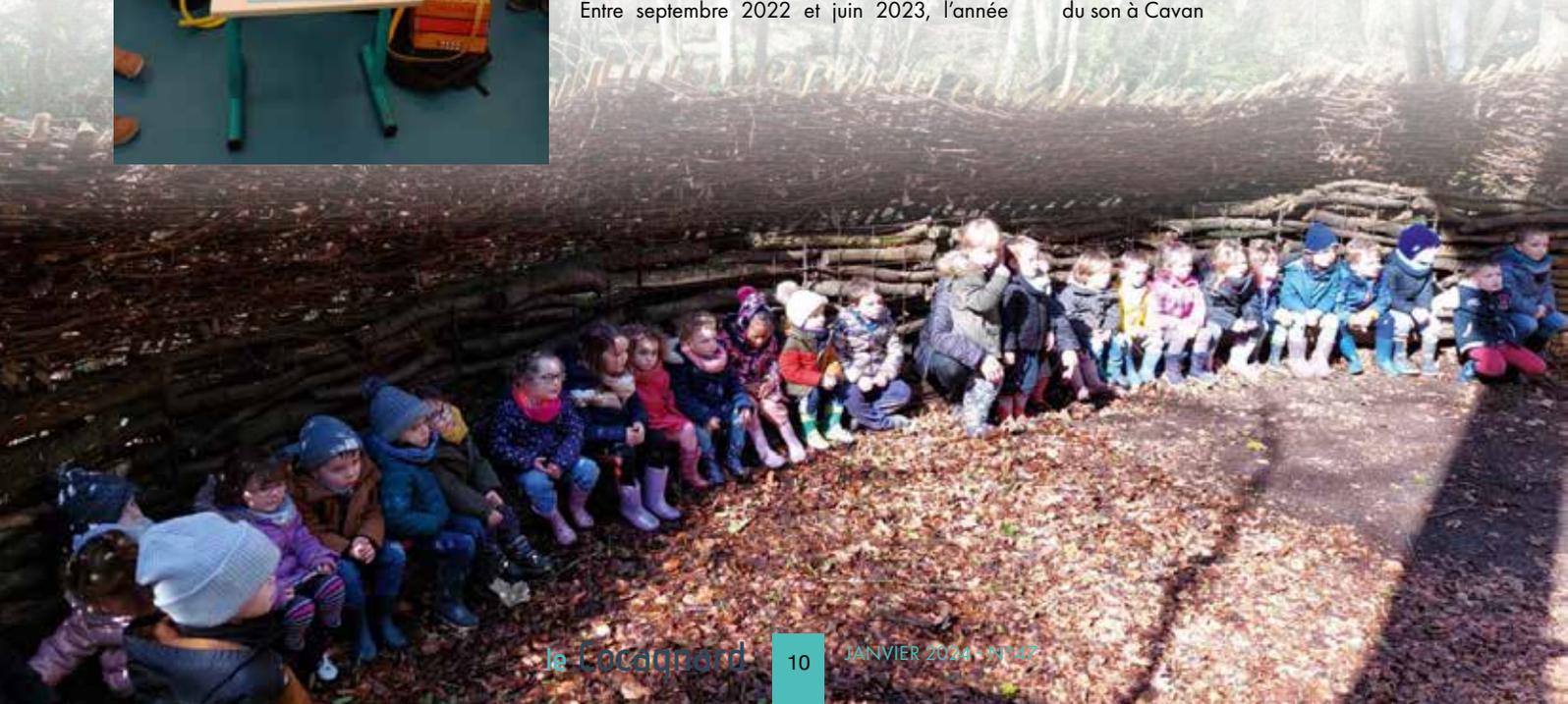
L'équipe pédagogique fonctionne en cohérence et en continuité. Les thèmes retenus par l'école sont le sport, la culture artistique et musicale, l'environnement naturel. Cette année un thème transversal : « Prendre soin de son corps : bien être et santé » est venu alimenter les projets de toutes les classes.

Les élèves de l'école prennent part à de nombreux projets, essentiels dans la pédagogie des enseignants, soutenus par les parents, l'amicale laïque et la mairie. Ces projets permettent à chaque élève de faire des découvertes, des rencontres, de grandir ou de se dépasser.

Entre septembre 2022 et juin 2023, l'année

scolaire fut riche et a vu aboutir de nombreux projets :

- accueil des classes à la Bibliothèque municipale par Mmes Ruchon et Henry que nous remercions
- Cross de l'école autour de la salle des fêtes au mois d'octobre. Merci à Jérôme et Alain pour la mise en place du parcours et aux parents qui ont pu se libérer pour venir courir et/ou encourager les enfants
- intervention en classe du centre du son de Cavan sur le thème de l'organologie (l'étude des instruments de musique) pour les élèves de la maternelle au CP puis découverte du sentier du son à Cavan



- cycle natation pour les CP/CE/CM
- découverte de l'école d'autrefois à Bothoa pour les CE-CM en septembre



- visite de la vallée des bambous pour les CE
- rencontre avec Geneviève Lamborn à La Grande Ourse puis concert pour les CM
- rencontre chorale cycle 3 pour les CM
- Visite et ateliers à l'Abbaye de Beauport pour toutes les classes



- participation à la dictée ELA (accueil des CM par « En Avant » de Guingamp et au cross de la solidarité à Guingamp pour les CM
- rencontre avec une auteure et ateliers d'écriture pour les CM
- Participation des CM à la cérémonie du 11 novembre
- Spectacle de Noël
- découverte de la poterie avec Elen Le Maître pour les élèves de la maternelle au CP
- cycle handball avec le club de Guingamp
- Cycle Musique pour toutes les classes avec Benoît Prual, dumiste (école de musique de GPA),
- Sorties au cinéma Les Korrigans de Guingamp pour toutes les CE/CM
- Cycle culture bretonne avec Soazig Le Buhan de l'association Ti ar Vro de Cavan (pour toutes les classes)



- Sortie randonnée au Méné Bré pour les CM et randonnées avec l'USEP pour toute l'école à Tréveneuc (de la maternelle au CP) et à la Roche Jagu (pour les CE/CM)

- projet vélo pour les CM



Tous ces projets sont rendus possibles grâce à la communauté éducative de l'école : les enseignants, les parents, les personnels, la municipalité, l'amicale laïque et les bénévoles. Cette mobilisation a pour seul objectif la réussite des élèves de la commune.

Nous pouvons être fiers cette année encore d'avoir tout mis en œuvre en classe et aussi à travers des projets pour la réussite de nos élèves.

NOUVELLES ENTREPRISES

Bur Gu

Après le départ du précédent commerçant ambulant, la municipalité cherchait activement un nouveau camion-repas, afin de proposer ce service à la population.

Alexandre Le Guyader, Guingampais, a accepté l'offre, avec son camion nommé Bur'Gu. Il est présent le jeudi soir sur la place du bourg.

Tél 06.98.34.66.57



Noemie Allamagny Joseix

Noémie Allamagny Joseix, 23 ans, est une jeune entrepreneuse. Originaire de Lyon, sa famille s'installe au village de Rumin il y a quelques années.

Elle obtient une licence en psychologie. Pendant ses études se questionne sur son bien être pour elle mais aussi pour les autres, sur son mode de vie : son alimentation, ses produits de beauté. Naturellement, elle crée en juillet 2023 « Algocéans » entreprise en ligne de vente de produits cosmétiques dont la particularité est « de tirer parti des vertus des algues » principalement bretonnes. Son fournisseur, Ma Kibell, est situé à Trémuson mais Noémie souhaite étendre sa gamme avec d'autres fournisseurs locaux.

Contact : www.algocéans.com,
instagram, facebook



Fabie pizza

Depuis octobre 2023 le camion orange de Pierre-Marie Dubourg s'installe tous les lundis sur la place de l'Eglise pour vous préparer des pizzas.

Agé de 42 ans, vivant à Bégard Pierre-Marie décide d'entreprendre une nouvelle aventure professionnelle ; après trois mois de formation avec l'ancienne gérante il reprend l'entreprise Fabie pizza installée à Rospez depuis 23 ans.

Présent en soirée les lundis toute l'année, téléphone : 07 86 22 83 96



LES AMÉNAGEURS BRETONS

Anthony Pin
Cyril Kermen
06 87 19 63 87

23, LD Pen an Hoat
22540 Tréglamus
amenageurs.bretons@gmail.com

Les aménageurs bretons

- Aménagement extérieur
- Clôture
- Terrasse
- Allée/Cour
- Paysage
- Terrassement

Dimitri Serre



Titulaire d'un diplôme de chaudronnier soudeur et fort d'une expérience dans la métallurgie serrurerie puis dans l'industrie métallurgique, Dimitri Serre s'installe à son compte comme métallier serrurier, multi-services.

Il réalisera des gardes corps, portails, grilles, escaliers et aussi des petites créations métalliques pour particuliers ou professionnels. Dimitri vit au « Mézou » depuis 2016 et intervient dans un rayon de 50 km. (Devis gratuit)

Téléphone 07 86 93 37 40

Kévin Le Vaillant



Vivant sur la commune depuis 2017, papa de deux enfants Kévin Le Vaillant fait le choix en janvier 2023 de créer son entreprise d'agencement d'intérieur.

Fort d'une expérience de 7 années chez Cuisinella à Guingamp où après une formation de menuisier agenceur, il se forme comme responsable de magasin il souhaite mettre à profit son expérience pour personnaliser vos projets.

Kevin se propose de vous accompagner dans votre projet (cuisine, salle de bain, dressing...) de l'ébauche jusqu'à la pose. Son fournisseur de meubles Ballerina kutchen est basé en Allemagne et votre projet pourra se visualiser grâce à un logiciel en 3 D.

Kevin se déplace à votre domicile, n'hésitez pas à le contacter au 06 47 93 64 25 ou klv.agencement@gmail.com

Terrassement - Maçonnerie
Z.A. de Keranfeuillen

TREGLAMUS

Tél. 02 96 43 17 85



Espace sportif intergénérationnel

Sécurisation des abords de l'école



Espace pour les petits



Trampoline



Parcours de glisse universelle



Jeux d'escalade et d'équilibre



Labyrinthe végétal



Le passage souterrain



Espace fitness



Sangle d'équilibre



Table teqball

ENVIRONNEMENT

Frelons

Pour rappel, la commune a pris en charge en 2023 la destruction de 16 nids contre 14 en 2022.

La gratuité est appliquée pour les administrés, le coût financier pour la commune s'élève à 1 478 €.

30 pièges avec appâts ont été donnés aux piégeurs volontaires répartis sur l'ensemble de la commune. Si certains ont pu être frustrés par une récolte nulle, d'autres

ont fait le plein. L'ensemble de ces prises a permis de diminuer significativement le nombre de nids.

Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans cette campagne.

Pour tout nid de frelons constaté, merci de prendre contact impérativement avec la mairie.



LE TRI SELECTIF

Focus sur le tri des biodéchets en 2024

En 2022, chaque habitant de Guingamp-Paimpol Agglomération a produit en moyenne 844 kg de déchets dont 187 kg d'ordures ménagères résiduelles - ce sont les déchets qui ne sont pas triés et destinés à l'incinération.



Environ 30% de ces déchets - soit 56kg/hab - sont composés de déchets alimentaires et de cuisine, ce que l'on nomme, avec les déchets du jardin, les « biodéchets ». Il s'agit donc des déchets non dangereux biodégradables que l'on produit à domicile.

Parmi les objectifs de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) figure celui de trier et valoriser les biodéchets.

A compter du 1^{er} janvier 2024, la loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier.

Pourquoi valoriser les biodéchets ?

Collecter et incinérer les ordures ménagères résiduelles ont un coût : 306€ la tonne. Il est donc nécessaire de détourner de l'incinération les biodéchets, en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

Trier à la source les biodéchets permet donc de :

- Réduire la production d'ordures ménagères (objectif du plan de prévention voté par l'agglomération en 2020)
- Réduire l'impact environnemental : moins de transport, d'incinération...
- Valoriser et produire localement du compost ou du biogaz via la méthanisation
- Maîtriser au mieux les coûts de gestion des déchets



TRI DES BIODÉCHETS

Compostage

Guingamp Paimpol agglomération offre la possibilité aux particuliers de s'équiper d'un kit de compostage au prix de 25 € (75% du coût pris en charge par GPA) comprenant un boisseau, un mélangeur ainsi qu'un composteur en bois.

Ces composteurs sont disponibles dans les déchetteries du territoire.





CMGO
Carrières & Matériaux
Grand-Ouest

VALORMAT

Carrière de TREGLAMUS

**Service Livraison :
02 96 43 51 90**





Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M 18	1 S
2 M ●	2 V	2 S	2 M ●	2 J	2 D
3 M 1	3 S	3 D	3 M 14	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M ●
5 V	5 L	5 M ●	5 V	5 D	5 M 23
6 S	6 M ●	6 M 10	6 S	6 L	6 J
7 D	7 M 6	7 J	7 D	7 M ●	7 V
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M 19	8 S
9 M ●	9 V	9 S	9 M ●	9 J	9 D
10 M 2	10 S	10 D	10 M 15	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M ●
12 V	12 L	12 M ●	12 V	12 D	12 M 24
13 S	13 M ●	13 M 11	13 S	13 L	13 J
14 D	14 M 7	14 J	14 D	14 M ●	14 V
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M 20	15 S
16 M ●	16 V	16 S	16 M ●	16 J	16 D
17 M 3	17 S	17 D	17 M 16	17 V	17 L
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M ●
19 V	19 L	19 M ●	19 V	19 D	19 M 25
20 S	20 M ●	20 M 12	20 S	20 L	20 J
21 D	21 M 8	21 J	21 D	21 M ●	21 V
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M 21	22 S
23 M ●	23 V	23 S	23 M ●	23 J	23 D
24 M 4	24 S	24 D	24 M 17	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M ●
26 V	26 L	26 M ●	26 V	26 D	26 M 26
27 S	27 M ●	27 M 13	27 S	27 L	27 J
28 D	28 M 9	28 J	28 D	28 M ●	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M 22	29 S
30 M ●		30 S	30 M ●	30 J	30 D
31 M 5		31 D		31 V	

Les bacs doivent être présentés à la collecte, la poignée face à la chaussée, sur le domaine public, la veille au soir ou avant 6h du matin et être rentrés après la collecte. Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté par l'utilisateur.

La qualité du tri, ça compte !

● Collecte sélective ● Collecte ordures ménagères

Biodéchets

Collecte sélective

Emballages en verre

Ordures ménagères

Résidus alimentaires et déchets verts du jardin

COLLECTE DU TRI EN VRAC
INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES
IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER
Tous les emballages et papiers

SANS LES BOUCHONS
ET LES COUVERCLES
INUTILE DE LAVER LES
EMBALLAGES, IL SUFFIT
DE BIEN LES VIDER

COLLECTE EN SAC



Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L		1 J		1 D		1 M	●	1 V		1 D	
2 M	●	2 V		2 L		2 M	40	2 S		2 L	
3 M	27	3 S		3 M	●	3 J		3 D		3 M	●
4 J		4 D		4 M	36	4 V		4 L		4 M	49
5 V		5 L		5 J		5 S		5 M	●	5 J	
6 S		6 M	●	6 V		6 D		6 M	45	6 V	
7 D		7 M	32	7 S		7 L		7 J		7 S	
8 L		8 J		8 D		8 M	●	8 V		8 D	
9 M	●	9 V		9 L		9 M	41	9 S		9 L	
10 M	28	10 S		10 M	●	10 J		10 D		10 M	●
11 J		11 D		11 M	37	11 V		11 L		11 M	50
12 V		12 L		12 J		12 S		12 M	●	12 J	
13 S		13 M	●	13 V		13 D		13 M	46	13 V	
14 D		14 M	33	14 S		14 L		14 J		14 S	
15 L		15 J		15 D		15 M	●	15 V		15 D	
16 M	●	16 V		16 L		16 M	42	16 S		16 L	
17 M	29	17 S		17 M	●	17 J		17 D		17 M	●
18 J		18 D		18 M	38	18 V		18 L		18 M	51
19 V		19 L		19 J		19 S		19 M	●	19 J	
20 S		20 M	●	20 V		20 D		20 M	47	20 V	
21 D		21 M	34	21 S		21 L		21 J		21 S	
22 L		22 J		22 D		22 M	●	22 V		22 D	
23 M	●	23 V		23 L		23 M	43	23 S		23 L	
24 M	30	24 S		24 M	●	24 J		24 D		24 M	●
25 J		25 D		25 M	39	25 V		25 L		25 M	52
26 V		26 L		26 J		26 S		26 M	●	26 J	
27 S		27 M	●	27 V		27 D		27 M	48	27 V	
28 D		28 M	35	28 S		28 L		28 J		28 S	
29 L		29 J		29 D		29 M	●	29 V		29 D	
30 M	●	30 V		30 L		30 M	44	30 S		30 L	
31 M	31	31 S				31 J				31 M	●

Les bacs doivent être présentés à la collecte, la poignée face à la chaussée, sur le domaine public, la veille au soir ou avant 6h du matin et être rentrés après la collecte. Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté par l'utilisateur.

● Collecte sélective ● Collecte ordures ménagères

Une question ?
Le réflexe Hoali !

C'est dans la poche...
Application disponible sur
App Store et Google Play



Jours de collecte

Recevez une notification la veille de la collecte !



Consignes de tri



Localisation des points d'apport volontaire



Informations

Retrouvez les jours et horaires d'ouverture des six déchèteries et des recycleries

L'EAU, UN BIEN ESSENTIEL

LA GESTION DE L'EAU POTABLE DEVIENT PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION AU 1ER JANVIER 2024.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS CE CHANGEMENT AVEC



UN NUMÉRO UNIQUE DU LUNDI AU VENDREDI : 02 96 16 14 40 (prix d'un appel local)

En continu de 8h à 19h quel que soit le problème que vous rencontrez (problèmes de facturation, signalement d'un déménagement ou d'une ouverture de compteur, signaler une fuite...)



UN ACCÈS DÉDIÉ AUX INTERVENTIONS D'ASTREINTE : 02 96 16 14 49 (prix d'un appel local)
EN CAS D'URGENCE ACCESSIBLE 24H/24 et 7J/7



DEUX AGENCES PHYSIQUES POUR PLUS DE PROXIMITÉ :
À GUINGAMP (2 rue de la passerelle) **ET À PAIMPOL** (12 rue du Grand Pré)



LA GESTION DE VOTRE COMPTE GUINGAMP-PAIMPOL EAU 24H/24 et 7J/7
SUR LE SITE INTERNET : WWW.SAURCLIENT.FR

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



ETAT CIVIL 2023

Naissances

- Ewen THIBAUT** : né le 02.01
- Léana Séverine Brigitte FAURIE** : née le 28.01
- Bleuenn LAMPER** : née le 05.03
- Inaïa Conception SAULI** : née le 07.03
- Milo LE MOAL** : né le 08.04
- Milan GARLANTEZEC** : né le 19.04
- Martin PLOUHINEC** : né le 06.05
- Julia ANDRÉ** : née le 09.05
- Liham Michel Marc TROTTIN** : né le 28.05
- Soline THOMAS** : née le 07.06
- Cléa LE BOLLOCH** : née le 09.06
- Timahé GROMAND** : né le 15.10
- Thyam FOURNIER** : né le 22.11
- Elia LE GALL** : née le 26.11



NÉCROLOGIE

Marthe CARADEC

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de notre doyenne, Marthe, le 20 juillet 2023, âgée de 97 ans. Elle est née le 1^{er} Mai 1927 à « Pen Coat Nay » en LOUARGAT.

Elle épouse Jean CARADEC en 1946 et ils s'installent à « Traou-Bourg » en 1946. Ils avaient une petite exploitation avec des vaches laitières et par la suite ils ont fait construire des poulaillers pour leur activité professionnelle.

Ils ont eu 4 enfants : Jean-Pierre, Danielle, Josette et Christelle, 10 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Quand vient l'heure de la retraite, c'est tout naturellement que Marthe s'investit au sein du club du 3^{ème} âge en plus de ses activités et de ses sorties. Malheureusement en 1992, Jean décède.

Entourée et choyée par sa famille qui lui apportait beaucoup de bienveillance, elle surmonte cette douloureuse épreuve et reste chez elle jusqu'à son hospitalisation.

Le Conseil Municipal et la commission sociale renouvellent leurs plus sincères condoléances à l'ensemble de la famille.



MARIAGE

- **Quentin FOURCADE-Jennifer LE HOUÉROU** : 29.04
- **Romain VAILLEUX-Lucie KNAPPEK** : 20.05
- **Harold MOUNDOYI-MBOUNGOU-Camille LE GALL** : 20.05
- **Antonio CARRÉ-Florence LE MARREC** : 01.07
- **Sébastien GUÉGAN-Jennifer FEUILLET** : 02.09
- **Faouzi BOUSLIMI-Farah ATTALAH** : 09.09
- **Vincent PIEDVACHE-Alexandra SENKOWSKI** : 07.10

DECES

- Christiane LE BOLLOCH Veuve LEBLOND** : 30.12.2022
- Christiane LE KERNEAU Veuve LE BESCONT** : 01.01
- Guillaume LOZAHIC** : 07.02
- Yvette CORSON Épouse REUNGOAT** : 23.03
- Jean Jacques LE GALL** : 15.06
- Yves LE CARNEC** : 11.07
- Marthe CARADEC née MORVAN** : 20.07
- Christiane MORICE Veuve BORNET** : 29.08
- Maryvonne GUÉGAN Épouse HERVÉ** : 18.09
- Antony GUILLARD** : 16.11

PACS

Signature de 5 pacs en 2023



CHAMBRES D'HÔTES
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Maryvonne Troel
33 PEN AN HOAT
22540 TREGLAMUS
maryvonne.troel@gmail.com
TÉL : 02 96 92 02 93 - 06 77 14 51 82

TAXIS THOMAS
Marie Christine & Samuel

Transport médical assis conventionné
TREGLAMUS-PEDERNEC-LOUARGAT-GURUNHUEL
02.96.45.27.76 / 06.08.77.56.37

Les Bébés de l'année 2022



NOS DOYENS

Notre doyen Pierre GOURVIL

Le 5 février, le maire et les adjoints ont rendu visite à leur nouveau doyen, M. Pierre GOURVIL pour lui présenter leurs vœux et lui offrir un panier garni.

M. GOURVIL Pierre, demeure avec son épouse, Marie Claire, au village du CRANOU. Agé de 91 ans. De leur union est né 2 filles, Claire et Anne.

Pierre exerçait le métier de maitre, et c'est en visitant la maison pour une de ses clientes qu'il a eu le coup de foudre pour la bâtisse et le lieu. Il en fait donc l'acquisition et entame la rénovation pour y installer sa famille.

Bon pied bon œil et toujours actif, c'est avec beaucoup de gentillesse qu'il nous a reçu chez lui entouré de sa femme, sa fille et de son voisin Hervé. La municipalité remercie M. et Mme GOURVIL pour leur accueil chaleureux.

Notre doyenne Marie-Thérèse LE GUYADER

La doyenne des habitants de TREGLAMUS, Mme Marie-Thérèse LE GUYADER, née LE HOUEROU âgée de 94 ans, mariée à M. LE GUYADER Alexandre habite toujours chez elle au village de ZUNADERY. Après une concertation et un accord avec la famille, le maire et les membres de la commission sociale rendront visite à Mme LE GUYADER en début d'année 2024, pour présenter leurs vœux à Marie Thérèse et lui offrir un panier garni.

Le Maire, La municipalité et les membres de la commission sociale remercient sincèrement, M. GOURVIL et Mme LE GUYADER, ainsi que leurs familles respectives pour leur accueil et leur souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Vincent L'ANTON
PAYSAGISTE - CRÉATION & ENTRETIEN

- Pose de clôtures
- Piliers et portails
- Terrasses, pavés, escaliers
- Conception de massifs
- Contrat d'entretien

22540 TREGLAMUS
06 78 97 22 19
lantonvincent@laposte.net

Nicolas féon
GRÂCES

PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
SANITAIRE - DÉPANNAGE
RAMONAGE POÊLES ET INSERTS

06 79 41 55 43
feon.nicolas@orange.fr

TARIFS COMMUNAUX

Location salle multifonctions	Tarif commune	Tarif extérieur
Salle avec cuisine		
1 Repas	220 €	360 €
1 Repas salle+Restaurant scolaire (hors période scolaire)	300 €	480 €
Repas supplémentaire (1 repas)	75 €	125 €
Salle sans cuisine		
Buffet – 1 repas	150 €	250 €
Repas supplémentaire	75 €	125 €
Apéritif	150 €	150 €
Réunion assemblée générale		150 €
Café obsèques	50 €	75 €
Bal-Fest Noz	150 €	250 €
Caution	220 €	360 €
Chauffage	35 €	35 €
Concession cimetière et columbarium	Durée 15 ans	Durée 30 ans
COLUMBARIUM	250 €	300 €
CONCESSION CIMETIERE	50 €	100 €

Cantine municipale	
REPAS ENFANT	2.40 €
REPAS 3 ^{ème} enfant (Tarif dégressif)	1.95 €
FORFAIT MENSUEL (goûter du matin)	2.94 €
REPAS ENSEIGNANT	4.15 €
REPAS PERSONNEL	2.92 €
Garderie municipale	
La ½ heure	0.70 €
L'heure	1.40 €
Si QF inférieur ou égal à 592 €	
La ½ heure	0.40 €
L'heure	0.80 €
Bibliothèque	
Abonnement annuel	8 €

Morgan CALLAC
MC
MÉCANIQUE

Réparations et dépannages tous véhicules.
Devis gratuit sur demande.

07 86 87 56 84
2 hent ar chap
22390 GURUNHUEL
morgancallac@hotmail.fr

Franck TREHIOU
Electricité

Tréglamus **07.52.52.84.42**
francktrehiouelectricite@outlook.fr

Conception
Réalisation
Zonages
Production
Vente

Tilly Paysage

Paysagiste & Pépiniériste

SARL Tilly Michel - Poul Vran 22200 Plouisy
Tél 02 96 43 84 88 - Fax 02 96 44 44 87

Stéphane Ory - Conseiller immobilier indépendant

Maison vendue
=
diagnostics remboursés

07 82 66 05 10 - stephane.ory@maimmo.pro
Lannion / Guingamp et alentours



LE PLUi

Le plan local d'urbanisme intercommunal

Le PLUi a été arrêté fin 2022. Le fruit de ce travail a été soumis à l'avis des personnes publiques associées et des conseils municipaux.

A l'issue du second arrêt le 2 Février 2023, une enquête publique s'est tenue du 13 mars au 12 Avril 2023.

Au cours de l'enquête publique, la commission d'enquête a reçu près de 950 contributions.

Après l'examen de l'ensemble des avis émis, elle a rendu ses conclusions et émis un avis favorable assorti de recommandations.

L'agglomération a fait évoluer les documents du PLUi pour prendre en compte les avis et conclusions émis. Le projet ainsi modifié a été approuvé par le conseil d'agglomération le 12 Décembre 2023 et sera applicable à compter du 8 Janvier 2024.

L'ensemble des documents du PLUi est consultable sur le site :

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh> Plan local d'urbanisme intercommunal

TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS
Mariages, banquets, buffets, cocktails dînatoires, plats à emporter...



L'Oasis traiteur

02 96 21 42 00
Fax: 02 96 21 48 35

<http://www.loasis-traiteur.com>
loasistraiteur@orange.fr

SARL LE DOURON - GALARDON
5 rue de l'Arcoat - Parc d'activités de Kerhoël Est - 22200 Saint-Agathon

PIZZA À EMPORTER



Fabie Pizza
Tél. 07 86 22 83 96



URBANISME

Permis de construire accordés :

- **HAMON Xavier-GUEGOU Anne Lise** : construction d'une maison individuelle
- **LE CUNUDER Stéphane** : construction d'un abri de stockage
- **ROLLAND Erwan et Adeline** : construction d'une maison individuelle
- **COUENNE Gérard** : extension d'une maison d'habitation
- **GAEC LE QUELLEC** : extension d'une stabulation vaches laitières et démolition d'appentis
- **MINTER Denis et Gwénaëlle** : construction d'une maison individuelle + garage + carport
- **TRUFFIER Claudine** : Transformation de garage en pièce d'habitation et création d'ouvertures
- **HERVÉ André** : Rénovation d'un bâtiment existant et extension
- **SENKOWSKI Alexandra** : Création d'un bâtiment manège
- **PAUGAM Mathieu-DIDO Carla** : construction d'une maison individuelle
- **LE PARC Yves** : Ajout d'un auvent devant l'accès garage
- **CADIOU Frédéric** : Construction d'un garage et carport
- **SOVEFRAIS** : Réhabilitation d'un bâtiment d'activité
- **LA FERME DE KERVENACH** : Extension d'un bâtiment de production
- **LE PENNEC Tanguy** : extension d'une maison et création de 4 fenêtres de toit
- **JEZEQUEL Benoît** : extension d'une maison et démolition d'une remise

Déclarations préalables :

- **CAP SOLEIL CSE (LE PENNEC Michel)** : installation de 20 panneaux photovoltaïques
- **CRESCENT Sébastien** : mur de clôture
- **GROUPE TRANSITION ENERGIE (STÉPHAN Catherine)** : installation de 20 panneaux photovoltaïques
- **SEÏTE Yann** : Pose d'un vélux
- **JEGOU Anthony** : construction d'un mur d'entrée avec portail et portillon
- **LE FAUCHEUR Philippe** : construction d'un carport
- **LOYER Jérôme** : construction d'un garage
- **KNAPPEK Lucie** : suppression et création d'ouvertures
- **LE GOFF Mathieu** : Mur de clôture +portail+ installation grillage
- **GONZALEZ Yannis** : panneaux solaires
- **ENEDIS** : plateforme pour pose d'un transformateur électrique (au Porzou)
- **HAMON Xavier - GUEGOU Anne Lise** : abattage d'arbres
- **LE COZ Dorothée** : Isolation par l'extérieur
- **LE CLECH Cyrille** : mise en conformité de clôtures
- **SEBILLE Josiane** : Isolation thermique par l'extérieur

32 CERTIFICATS D'URBANISME ont été instruits cette année

Permis d'aménager accordés :

- **LE PAGE Martial** : division propriété pour détachement d'un terrain à bâtir
- **MENEZ Julien** : projet de lotissement

K-HOME AGENCEMENT



Perfectionnez vos modes de vie
Cuisines
Agencement
Salle de bain

06 47 93 64 25
khv.agencement@gmail.com

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Amicale Laïque :**Un nouveau bureau pour cette nouvelle année scolaire !**

2 co-présidentes: Noëlle Brexel également secrétaire, et Adeline Le Denmat

1 Trésorier : Benoît Gestin

1 Vice-trésorière : Marianne Nédellec

Plusieurs membres : Séverine Féjean, Anaïs Le Bonniec, Benoît Hameury, Christophe Thomas, Mélanie Guillosoou et Sandrine Holsin.

Un début d'année scolaire avec de belles opérations menées : la vente de saucissons/bières, le Marché de Noël qui rassemble beaucoup de monde dans la commune et la vente de gavottes.

Le dimanche 11 février, nous organisons une boum pour tous les enfants de la commune et des alentours à la salle des fêtes à partir de 14h.

Un repas à la salle des fêtes est prévu le samedi 23 mars, sur place et à emporter.

Et vous pouvez commencer à trier vos affaires.

Nous récoltons la ferraille le samedi 20 avril. Une benne et des bacs de tri seront à disposition devant le gymnase toute la journée.

La kermesse aura lieu le dimanche 30 juin au stade.



Toutes ces actions sont menées pour financer les différentes activités mises en place par l'équipe enseignante pour nos enfants.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent leur soutien et leur aide pour l'organisation de toutes ces actions.

Pour tout renseignement ou si vous voulez participer à nos événements vous pouvez nous contacter par mail : altreglamus@gmail.com et lors de nos opérations de vente de produits, des bons de commandes sont mis à disposition à la mairie.

**Relais paroissial**

Dans l'espérance d'un monde meilleur pour 2024, les membres du relais de Tréglamus, vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent santé, joie et paix.

L'équipe reste à l'écoute de tous les paroissiens, pour les moments de joie et les moments difficiles de la vie.

Le pardon St Blaise de la Pentecôte est toujours un moment important de partage et se termine par le pot de l'amitié offert par la municipalité.

Merci à Monsieur le Maire pour tous les services rendus dans l'année.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour l'église.

Bonne et heureuse année

**Bloavez mad
Le relais**

FLÉCHETTES ÉLECTRONIQUES

Breizilois Darts

Le club de fléchettes électroniques, composé de cinq joueurs amateurs, est inscrit au championnat local "équipe" pour la saison 2023-2024, qui a débuté le 27 Octobre dernier au Bar des Sports de Pédervec. Il a pour objectif la qualification pour les championnats de France organisé par Dartslive France (fédération française de fléchettes électroniques) qui auront lieu au mois de Juin prochain à Vannes.

La 8ème édition de l'Open du Trégor (tournoi de fléchettes) qui a eu lieu les 17, 18 et 19 Mars 2023 a été un franc succès de par sa participation record, son animation et ses cibles dernière génération qui ont apporté une qualité de jeu supérieure et un beau spectacle pour les joueurs et visiteurs. Ainsi, l'association renouvelle son événement annuel les 15, 16 et 17 Mars prochain à la salle multifonctions de Tréglamus et réunira près de 250 joueurs amateurs du Grand Ouest.

Le club organisera également son concours de boules bretonnes en Pen eus Pen lors des



fêtes communales le week-end de la Pentecôte, en collaboration avec les autres associations cocognardes afin d'animer notre commune rurale.

Le club remercie la Mairie ainsi que tous ses joueurs et bénévoles pour leur soutien permanent, qui lui permet d'organiser de belles manifestations chaque année et ainsi faire vivre notre territoire.

Sportivement,

**Aurélie DANIEL,
Présidente Breizilois Darts
Tréglamus**

RANDONNEE

Les Randonneurs du Jaudy



Notre association organise tous les dimanches des sorties pédestres sur les sentiers aussi bien en bordure de mer que dans les terres tout en veillant à participer à la plupart des marches caritatives de la région.

D'autre part tous les jeudis matins une randonnée de 2 heures est proposée à partir du champ de tir à Plouisy.

Chaque année 3 séjours de plusieurs jours sont également au programme :

Nous retiendrons particulièrement le week-end à Mahalon et la Pointe du Raz qui s'est déroulé dans un cadre magnifique et une excellente ambiance.

Plus de 30 participants ont ainsi découvert les très belles côtes de la pointe bretonne, Douar-nenez et ses chemins escarpés et la belle cité de caractère de Locronan.

Au mois de septembre dernier un groupe a parcouru le GR 34 entre les ports de Merrien, Doëlan, le Pouldu et Guidel, ainsi qu'une jour-

née à l'île de Groix et ses côtes vallonnées.

Depuis de nombreuses années nous proposons également un séjour en montagne au mois de juin, cette fois nous sommes allés à Saint Lary Soulan : lors de nos randonnées journalières, nous avons parcouru le superbe massif de Néouvielle avec ses sommets à plus de 3000 mètres et ses nombreux lacs de montagne.

Chacun garde en mémoire un excellent souvenir de ces paysages magnifiques près de la frontière espagnole.

Pour 2024 les séjours sont en cours d'organisation.

Le prochain programme de randonnées sera établi début Février et sera ensuite à votre disposition .

Par ailleurs notre association propose des cours de cuisine qui ont lieu à la salle multifonctions, ils sont dispensés par Guillaume Fornasier, chef cuisinier renommé de Lannion. (les personnes intéressées peuvent contacter le 06 72 83 46 88).

Les Randonneurs du Jaudy souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2024.

Le bureau.

FNACA

Anciens Combattants

Cérémonie du 19 mars.

Présentation des drapeaux par

M. GODEAU et M. PRIGENT devant la stèle.



sarl **LE VERGER**
Paysagiste

Z.A. de Maudez
22 540 PEDERNEC
02 96 44 71 55
le-verger.paysagiste@wanadoo.fr

Bureau d'études
Création de Jardin
Entretien de jardin



Alain Tonnellier

Maçonnerie
Neuf et rénovation

22540 Tréglamus

52 Kermouchard

06 80 26 54 50

CLUB

Ar Degemer Mat

Pourquoi ne venez-vous pas nous voir au CLUB le 1^{er} lundi de chaque mois, vous qui êtes nouvellement retraité(e) ou libre dans votre journée ?

Une fois par mois, n'hésitez pas à nous rejoindre. Même si vous ne connaissez personne, nous faisons vite connaissance car l'ambiance est décontractée et conviviale et ça ne vous coûtera que 2 euros pour partager un bon goûter (pain, pâté breton, café, chocolat et crêpes faites maison)

Mais avant tout cela, il y a des activités si vous le désirez (boules, cartes, jeux de société, marche) ou simplement « papoter ».

Nous programmons tous les ans une journée

en car pour visiter un coin de la Bretagne.

Les activités que nous avons programmées pour l'année 2024 consistent à partager la galette des rois le 08 janvier, une soirée crêpes le 09 mars, le concours de boules cantonal le 26 avril, le bal du club le 21 juillet et bien sûr le repas de fin d'année le 07 décembre.

Les membres du bureau remercient les personnes qui sont venues s'inscrire et apporter leur soutien pour la bonne vie du Club.



Vétérans

25 joueurs de foot se retrouvent tous les dimanches matin autour d'un ballon. Si la victoire n'est pas toujours au rendez-vous, (6 défaites, 4 victoires à la trêve hivernale) le but est de se dépenser dans la bonne humeur pour ce groupe dont la moyenne d'âge n'est que de 42 ans !!!

Le bureau reste inchangé : Stéphane Le Goas et Fred Cadiou assurent la présidence, bien épaulés par Stéphane Decosse à la trésorerie.



ROUDENN GRAFIK
NOUS CRÉONS VOS ESPACES D'EXPRESSION

- IMPRESSION TOUTS SUPPORTS ET TOUTS FORMATS
- CRÉATION GRAPHIQUE
- ETIQUETTES
- ÉDITION
- ROUTAGE AGRÈMENT POSTE

www.roudenn.bzh

LA CHAROLAISE
 Boucherie
 Charcutier - Traiteur
 du Pré à votre Assiette

PLOUMAGOAR : 02 96 11 98 81
 GRACES : 02 96 44 28 11
 MORLAIX : 02 98 63 87 45

LES CHASSEURS FONT REVIVRE FONTAINE PLATE



Notre président Yves PRIGENT a approché la C.M.G.O. exploitant de la carrière de Rubertzot, à qui appartient les bâtiments de "fontaine plate". Cette initiative nous a permis d'obtenir la création d'un pavillon de chasse où ont lieu désormais les rendez-vous en lieu et place du Mézou.

Un contrat appelé "prêt et commodat" à titre gratuit a été ainsi signé. Nous avons nettoyé et remis en état la dépendance et ses extérieurs permettant ainsi un accès sécurisé.

La SCC profite de cet espace pour remercier tous les habitants de la commune du bon accueil réservé aux chasseurs. Merci et Bonne année.



A VOS AGENDAS

Quelques dates pour 2024 :

Samedi 3 février 2024 :

Soirées crêpes – animation trompes de chasse.

Samedi 30 mars 2024 :

concours de meutes sur lièvre.

Samedi 18 mai 2024 :

fête communale - cochon grillé.

QUELQUES CHIFFRES

- 20 sociétaires
- 5 actionnaires



Cochon grillé du 27 MAI 2023

3 cochons- environ 450 entrées

Prélèvements :

19 chevreuils – 9 sangliers – 8 lièvres – corneilles et choucas – Pigeons Bécasses etc....



MARTIN AGRI SERVICES

22 • PEDERNEC
Travaux et mécanique agricole
06 43 64 44 56



Demain à votre service

CADIOU Fred

Entretien Parcs & Jardins

PETITS TRAVAUX

INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS



02 96 43 59 07
07 86 04 32 35

1 Crech ar maout 22540 TRÉGLAMUS

Au Cel'ty

Bar, épicerie, dépôt de pain, gaz, journaux

1 place du bourg
22540 Tréglamus

02.96.11.37.81



EMM & VOUS

BIEN-ÊTRE

Soin visage, massages bien-être
épilations, maquillages
06 40 75 59 15
emmetvous@laposte.net
...

2 le Mezou 22540 Tréglamus



Emm&Vous

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - BARDAGE - RAMONAGE



3 Pen An Hoat 22540 TRÉGLAMUS
02.96.38.31.72 - 06.79.68.88.48
s.pichouron@hotmail.fr

Le Calendrier des fêtes 2024

FEVRIER

Samedi 03 : Soirée Crêpes des Chasseurs
Samedi 11 : Amicale Laïque Boum enfants

MARS

Samedi 09 : Soirée Crêpes Club du 3^{ème} Age
Vendredi 15-Samedi 16-Dimanche 17 : Open Fléchettes Breizilois Darts
Mardi 19 : Commémoration FNACA
Samedi 23 : Repas Amicale Laïque (sur place ou à emporter)
Samedi 30 : Repas des chasseurs (concours de lièvres)

AVRIL

Vendredi 26 : Concours de boules interclubs, Club 3^{ème} Age

MAI

Samedi 18-Dimanche 19-Lundi 20 : Fêtes communales

JUIN

Dimanche 30 : Amicale Laïque- Fête de l'école

JUILLET

Samedi 13 : Concours de boules U.S.T
Samedi 21 : Bal Club du 3^{ème} Age

SEPTEMBRE

Dimanche 08 : Concours de boules UST Vétérans

OCTOBRE

Samedi 26 - Dimanche 27 : Exposition mycologique

NOVEMBRE

Dimanche 24 : Marché de Noël Amicale Laïque



La vie de la commune

